



📍 **Marina Kremik, Primosten, Croatie**

First 53 | Silhouette (ID: 16861)

Voilier First 53 "Silhouette" est situé à **Marina Kremik, Primosten, Croatie**. Construit en **2022**, il peut accueillir **6 + 1 personnes** dans **3 + 1 cabines**, avec **3 + 1 toilettes et douche(s)**.

Spécifications

Année de fabrication	Longueur	Couchages	Cabines	Moteur x 1	Réservoir de carburant
2022	17.16 m	6 + 1	3 + 1	110 hp	720 l
Tirant d'eau	Bau	WC	Réservoir d'eau	Grand-voile	Voile d'avant
2.50 m	5.00 m	3 + 1	400 l	classique/standard	

[CLIQUEZ ICI POUR PLUS D'INFORMATIONS](#)

ou scannez le QR code suivant >



Confort	✓ Literie ✓ Serviettes
Cuisine	✓ Electrical filter coffee maker ✓ Electrical kettle ✓ Grille-pain ✓ Machine à café ✓ Micro-ondes ✓ Moka pot ✓ Réfrigérateur ✓ Ustensiles de cuisine (Equipement de cuisine, couverts)
Divertissement	✓ Haut-parleurs extérieurs ✓ Haut-parleurs intérieurs ✓ Radio CD player, USB, AUX input ✓ Wi-Fi Internet
Intérieur	✓ Lampes intérieures LED
Navigation	✓ Boussole ✓ Hélice d'étrave ✓ Instruments de vitesse / vent / profondeur ✓ Lampes de navigation LED ✓ Lecteur de cartes combiné GPS dans le cockpit ✓ Livre de bord ✓ Pilote automatique
Pont	✓ Ancre avec chaîne ✓ Balcon ouvrants sur les 2 côtés ✓ Bimini ✓ Capote de descente ✓ Cockpit en teck ✓ Douche extérieure cockpit/arrière ✓ Echelle de bain ✓ Guindeau électrique ✓ Passerelle hydraulique ✓ Plateforme de bain ✓ Pont en teck ✓ Taquets coincieurs
Sécurité	✓ Radeau de survie ✓ Radio VHF ✓ Réservoir à eaux noires
Système électrique	✓ Air conditionné ✓ Batteries de service ✓ Chargeur de batteries ✓ Chauffage ✓ Chauffe-eau ✓ Connexion 220V au port ✓ Générateur ✓ Poste ASN ✓ Prise 220V/12V
Voiles	✓ Winch ✓ Winch électrique





Vérifiez les prix et la disponibilité

CLIQUEZ ICI

Nous aimons vous avoir à bord !

AVERTISSEMENT Ce document n'est pas contractuel. Toutes les spécifications sont données de bonne foi et à titre informatif uniquement. L'inventaire des yachts, les spécifications et les prix des charters sont sujets à modification sans préavis.